



2022 - 244

Bras, le 08 juin 2022

Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU l'Arrêté Municipal 2021-447 du 23 décembre 2021 interdisant le stationnement sur l'ensemble de la voie de la rue Émile Combes,

VU la demande d'arrêté de circulation de l'entreprise MINETTO,

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public de réglementer la circulation pour des travaux de raccordement d'une conduite de refoulement pour le compte de Madame BERNARDON au n° 334 rue Émile Combes par l'Entreprise MINETTO sise ZAC de Nicopolis, 200 rue des Genêts, 83170 BRIGNOLES,

### ARRÊTE

**Article 1 :** Du lundi 13 juin 2022 au jeudi 30 juin 2022, la circulation sera interrompue par tronçon dans la rue Émile Combes à hauteur du n°334 uniquement pour les besoins du chantier de 07h00 à 17h00.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise MINETTO.

L'entreprise MINETTO se chargera d'effectuer la sécurisation et la signalisation du chantier.

**Article 2 :** Le chantier sera signalé réglementairement par la 8<sup>ème</sup> partie de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière (IISR) du 22 octobre 1963 approuvée par l'arrêté du 06 novembre 1992 modifié.

Des panneaux devront être mis en place en amont du lieu des travaux.

**Article 3 :** Les véhicules d'un poids inférieur ou égal à 19 tonnes affectés pour l'intervention des travaux par l'entreprise MINETTO seront autorisés à circuler et à stationner dans la rue Émile Combes pendant la durée des travaux de 07h00 à 17h00.

**Article 4 :** L'Entreprise MINETTO sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion des travaux.

**Article 5 :** Madame la Secrétaire Générale et les Agents de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin.
- L'entreprise MINETTO.
- Monsieur le Directeur des Services Techniques de BRAS.
- La Police Municipale de BRAS.



République Française  
Liberté - Egalité - Fraternité